

Emprisonné en France pour avoir combattu Daesh au Kurdistan, Florian « Libre Flot » est en grève de la faim

9 mars 2022

Emprisonné en France pour avoir combattu Daesh au Kurdistan, Florian « Libre Flot » est en grève de la faim

En détention provisoire et placé à l'isolement depuis décembre 2020, Florian dit « Libre Flot », a annoncé dimanche 27 février qu'il entamait une grève de la faim : « Puisque cette histoire n'existe qu'à des fins de manipulation politique ; puisqu'aujourd'hui on me laisse comme perspective que la lente destruction de mon être, je me déclare en grève de la faim depuis dimanche à 18h. », écrit-il.

Libre Flot a été arrêté le 8 décembre 2020 avec sept autres membres de ce que l'Etat nomme la « mouvance d'ultragauche », pour s'être engagé auprès des forces kurdes contre Daech au Rojava. Il est donc estampillé « terroriste » par l'Etat Français ... parce qu'il a combattu le fascisme.

Le parquet national antiterroriste pour donner suite à une enquête de la DGSI, ne cesse de créer l'amalgame entre les militants et militantes engagé-es auprès des forces kurdes et les terroristes islamistes. C'est insultant. Il est scandaleux de faire l'amalgame entre une lutte où l'internationalisme est au service d'une société écologique et démocratique, dans une perspective autogestionnaire et rejetant le nationalisme avec un proto-Etat islamique totalitaire rejetant toutes formes de différence et où la domination masculine, la négation des droits des femmes sont des faits.

Dans un cadre juridique où des présomptions de culpabilité font office de preuves, infliger un placement à l'isolement depuis le premier jour d'incarcération fait partie de la panoplie des violences pénitentiaires et judiciaires reconnues comme « torture blanche ». Les répercussions de l'isolement sont souvent des privations sensorielles d'un autre temps, abjectes, des pressions psychologiques terribles et constantes. L'étiquette terroriste fondée sur aucune preuve concrète est alors la justification d'un traitement ultrasécuritaire qui déroge au régime de droit commun. La surveillance et le contrôle sont accrus, l'accès aux activités, à l'enseignement, aux unités de vie familial et au travail sont limités, voire impossibles. La logique de renseignement l'emporte sur les logiques et exigences judiciaires qui a pour conséquences le rejet quasi-systématique des aménagements de peine.

Pour en finir avec l'amalgame terroriste et pour le respect de la dignité humaine en détention : soutien à Libre Flot.

9 mars 2022

En détention provisoire et placé à l'isolement depuis décembre 2020, Florian dit « Libre Flot », a annoncé dimanche 27 février qu'il entamait une grève de la faim : « Puisque cette histoire n'existe qu'à des fins de manipulation politique ; puisqu'aujourd'hui on me laisse comme perspective que la lente destruction de mon être, je me déclare en grève de la faim depuis dimanche à 18h. », écrit-il.

Libre Flot a été arrêté le 8 décembre 2020 avec sept autres membres de ce que l'Etat nomme la « mouvance d'ultragauche », pour s'être engagé auprès des forces kurdes contre Daech au Rojava. Il est donc estampillé « terroriste » par l'Etat Français ... parce qu'il a combattu le fascisme.

Le parquet national antiterroriste pour donner suite à une enquête de la DGSI, ne cesse de créer l'amalgame entre les militants et militantes engagé-es auprès des forces kurdes et les terroristes islamistes. C'est insultant. Il est scandaleux de faire l'amalgame entre une lutte où l'internationalisme est au service d'une société écologique et démocratique, dans une perspective autogestionnaire et rejetant le nationalisme avec un proto-Etat islamique totalitaire rejetant toutes formes de différence et où la domination masculine, la négation des droits des femmes sont des faits.

Dans un cadre juridique 0% des présomptions de culpabilité font office de preuves, infliger un placement à l'isolement depuis le premier jour d'incarcération fait partie de la panoplie des violences pénitentiaires et judiciaires reconnues comme « torture blanche ». Les répercussions de l'isolement sont souvent des privations sensorielles d'un autre temps, abjectes, des pressions psychologiques terribles et constantes. L'étiquette terroriste fondée sur aucune preuve concrète est alors la justification d'un traitement ultrasécuritaire qui déroge au régime de droit commun. La surveillance et le contrôle sont accrus, l'accès aux activités, à l'enseignement, aux unités de vie familial et au travail sont limités, voire impossible. La logique de renseignement l'emporte sur les logiques et exigences judiciaires qui a pour conséquences le rejet quasi-systématique des aménagements de peine.

Pour en finir avec l'amalgame terroriste et pour le respect de la dignité humaine en détention : soutien à Libre Flot.

9 mars 2022

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Emprisonne-en-France-pour-avoir-combattu-Daesh-au-Kurdistan-Florian-Libre-Flot>